

**Etude de faisabilité pour la réalisation de
logements locatifs sociaux à SCHOENENBOURG**

Rapport n° CP/2011/719

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport concerne la demande de subvention départementale pour une étude de faisabilité en vue de la création de logements sociaux dans la commune de SCHOENENBOURG.

Lors de sa réunion du 26 mars 2007, le Conseil Général a créé une aide aux communes et établissements publics de coopération intercommunale concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés, à hauteur de 30% du coût de la prestation, plafonnée à 2 400 € HT.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen une demande d'aide financière récapitulée dans le tableau ci-joint. La subvention totale susceptible d'être octroyée s'élève à 1 192.50 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	40 000,00 €	36 370,00 €	1 192,50 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de SCHOENENBOURG une subvention de 1 192.50 € correspondant à 30 % du coût HT d'une étude de faisabilité sur le presbytère, conformément au tableau annexé.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL